

**CHÂTEAU  
DUFRESNE**  
MUSÉE ET LIEU HISTORIQUE PATRIMONIAL

# **Rapport d'activités 2020**

## Mot du président | Pierre Bélanger

---

Les années passent, mais ne se ressemblent pas. L'année 2020 a été dure et cruelle pour tout le monde. Elle n'a pas épargné le monde muséal qui s'est mis en mode pause à plusieurs reprises. Le tout a entraîné, pour le Château Dufresne, une chute importante de son achalandage et de ses revenus. Il a pu survivre en tirant profit des quelques programmes gouvernementaux mis sur pieds pour venir en aide au milieu culturel.



Grâce aux travaux à toute fin terminés, le Château pourra alors miser sur une façade rajeunie et un intérieur grandement amélioré. Il sera bien prêt pour la deuxième phase de cette cure de jouvence annoncée dans un avenir prévisible. Témoin de la grande histoire de Montréal, il a survécu, dans les années 1970, à la menace des pics des démolisseurs. Il a su se passer, quoique difficilement, pendant trop d'années, de l'amour et de l'entretien qui lui étaient essentiels. Mais tout cela est chose du passé. Plus déterminé que jamais, il sera toujours présent pour accueillir les gens, à l'aube de la fin de cette pandémie. Petit signe encourageant, les touristes n'étant plus temporairement au rendez-vous, ceci a donné la chance aux Montréalais confinés de redécouvrir, doucement, ce joyau patrimonial qui est le leur.

Grâce à la détermination de sa direction, le Musée a su passer au travers cette période des plus difficiles et entrevoit poindre le jour d'une reprise normale de ses activités. Le conseil d'administration tient cette année encore à féliciter sa directrice générale, Manon Lapointe, pour son dévouement et ses capacités à terminer positivement l'exercice financier de l'année.

## Mot de la directrice générale | Manon Lapointe

---



L'année 2020 aura été l'année de plusieurs adaptations. En plus d'une prolongation sur près de neuf mois de travaux majeurs pour la restauration du bâtiment, nous ne pouvions échapper non plus à la crise sanitaire de la pandémie COVID-19. Deux événements qui ont eu un impact sérieux sur les opérations du Musée, son financement et le maintien en poste de nos ressources humaines.

Nous étions pourtant sur une excellente lancée avant notre fermeture aux publics qui s'est échelonnée sur une période de dix mois. Des expositions temporaires ont dû être reportées et notre première participation au Festival Art Souterrain, écourtée. Il en a été de même pour de superbes projets d'expérimentation et d'innovation, comme pour le renouveau de nos activités éducatives, culturelles et citoyennes.

Malgré tout, nous sommes fiers du travail accompli pour moderniser nos pratiques de gestion sur nos collections, la création d'un nouveau site Web et le développement de partenariats innovants. Ceux-ci n'apportent que du bon pour oxygéner nos activités et, bien sûr, pour renouveler l'expérience de visite au Musée. À ce chapitre, nous avons bien hâte de dévoiler le fruit de nos recherches avec le Studio iLOGIKA afin d'intégrer la réalité augmentée dans l'expérience muséale et rejoindre de nouveaux publics.

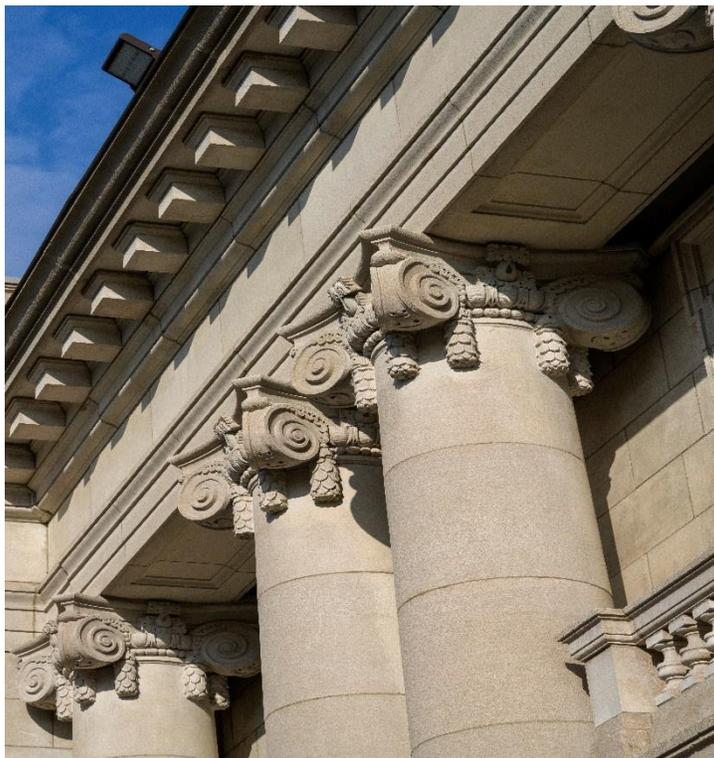
Merci à notre président du conseil, Pierre Bélanger, et à tous nos administrateurs pour le soutien et la confiance qu'ils m'accordent. Je tiens également à remercier tous les subventionnaires, partenaires, collaborateurs et surtout une équipe restreinte, mais passionnée, qui a à cœur les réussites du musée.

## Le Château retrouve son lustre d'antan...

---

Amorcé en mai 2019, le grand chantier de restauration du Château Dufresne s'est prolongé jusqu'en septembre 2020. L'investissement de plus de 4,8 M\$ par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour cette première phase des travaux était essentiel pour préserver notamment l'enveloppe architecturale de ce joyau historique de l'est de Montréal.

La restauration de la maçonnerie laisse mieux apparaître la beauté des ornements classiques comme les colonnes à chapiteaux ioniques et les balustrades caractéristiques du style beaux-arts du bâtiment, ainsi que la subtilité esthétique du parement en pierre calcaire de l'Indiana. À l'arrière, la restitution des murets décoratifs et de soutènement de chaque côté des deux résidences jumelées redonne la hauteur des sols aménagés comme à l'époque des frères Dufresne. La nouvelle fenestration des arches du rez-de-jardin vient ajouter à la luminosité intérieure et rehausser la magnificence du bâtiment.



À la fin de l'automne, la petite équipe du Musée a pu rapatrier dans ses réserves réaménagées et dotées d'un nouveau mobilier, les collections qui étaient entreposées dans des réserves externes. Ce mouvement des collections a permis d'actualiser nos pratiques de gestion des collections.

Nous tenons à remercier la Régie des installations olympiques pour nous avoir prêté mains fortes en mettant à notre disposition des locaux afin que nous puissions faire un travail de conservation de nos collections de façon sécuritaire.

### **...Et le Studio Nincheri reçoit enfin un peu d'amour.**

Parallèlement, la Société du Château Dufresne a investi dans des travaux de réfection de la toiture du Studio Nincheri qui en avait bien besoin, ainsi que dans l'amélioration du système de chauffage. Les collections Nincheri localisées au Studio sont maintenant conservées dans de meilleures conditions dans les réserves du Château Dufresne. Bientôt, une campagne de financement devrait nous permettre de poursuivre les améliorations du Studio.

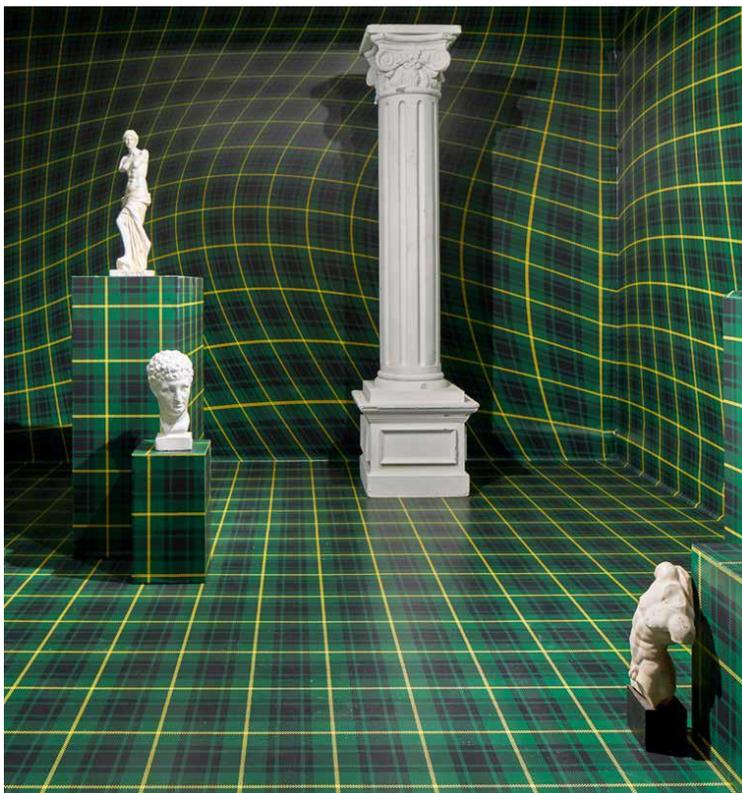
## Les expositions

### **RESET. Festival art souterrain**

Du 29 février au 22 mars 2020

Soucieux de s'inscrire dans le présent tout en maintenant un dialogue avec son passé, la programmation du Château Dufresne favorise des rencontres fructueuses entre l'art contemporain et le patrimoine.

Pour la première fois, le Château a participé à la 12<sup>e</sup> édition du Festival art souterrain cette année. Et à titre de lieu satellite du festival qui était placé sous le thème *RESET*, le musée a accueilli six artistes locaux et internationaux dans ses différents espaces : Philippe Boisnard | *Paysage de la catastrophe*, Victoria Vlock | *Prayers for the planet*, Marjolijn Dijkman | *That what makes us Human*, Jérémie Deschamps-Bussière | *02 :32*, Julia Piccolo | *Glissement de compétences* et Mehryl Levisse | *Transgresser l'ordre chromatique* qui a investi un tout nouvel espace projet du Musée suite aux travaux de restauration.



**FICTION\REALITÉ. Marie Victoire et la chaussure à Maisonneuve.**  
**Fouler le territoire, une installation de Carole Baillargeon.**  
Du 30 septembre 2020 au 27 juin 2021

Ces deux expositions temporaires ont été vu qu'une seule journée en 2020, soit le jour d'ouverture du 30 septembre, puisque dès le lendemain, le Musée était reconfiné pour plusieurs autres mois. Inspirées par l'héroïne du roman à succès *La Cordonnière*, qui est aussi la mère des frères Dufresne, ces expositions sont une invitation à découvrir différemment

l'univers d'un patrimoine industriel très important dans l'histoire du quartier, celui des manufactures de chaussure.

### **L'exposition permanente au Château Dufresne**

En cours d'année, le Musée a amorcé un travail d'idéation avec le Studio iLOGIKA pour transformer l'expérience au Château Dufresne grâce à la réalité augmentée. Ce projet a été rendu possible par le programme Initiatives collaboratives art-industrie-savoir en créativité numérique qui encourage les initiatives innovantes en créativité numérique.

## La médiation éducative, culturelle et citoyenne

---



La fermeture du Musée durant dix mois en 2020 a eu un impact majeur sur notre offre de programmation éducative, culturelle et citoyenne. Plusieurs activités ont dû être annulée ou reportée.

Dans le cadre de l'exposition *RESET du Festival art souterrain* et en collaboration avec TOPO-Laboratoire d'écritures numériques, la table ronde *Utopie, mirages et catastrophes* (5 mars, de 18 h à 20 h 30) a été introduite par une performance de l'artiste Mehryl Levisse. Le public était invité à réfléchir et à débattre sur les enjeux actuels de notre écosystème terrestre et artistique. Cette table ronde regroupait le directeur de TOPO, Michel Lefebvre et les artistes Sean Mundy, Ariane Plante et Mehryl Levisse. 30 personnes ont assisté à l'événement.

En marge de l'exposition *FICTION \ RÉALITÉ. Marie Victoire et la chaussure à Maisonneuve*, qui raconte à sa façon comment on interprète et on s'intéresse à la place des femmes dans l'histoire, le Musée a développé un projet de médiation culturelle avec l'artiste Mathilde Cinq-Mars et la maison d'édition Marchand de feuilles.

Le temps d'un atelier créatif, *Dessine-moi ton héroïne*, l'illustratrice a partagé sa démarche artistique qui est à la base des illustrations du livre *Nos héroïnes : 40 portraits de femmes québécoises* dont les textes sont de l'autrice Anaïs Barbeau-Lavalette. Et pour l'occasion, l'atelier a donné lieu à une illustration originale représentant Marie Victoire Dussault et la Dufresne & Locke. Celle-ci est maintenant disponible à la boutique du Musée. Mais pandémie oblige, les ateliers en présentiels destinés en priorité aux adolescents et aux familles des organismes communautaires d'Hochelaga-Maisonneuve sont reportés au printemps prochain.

Le Musée s'était fixé comme objectif de développer une programmation spécifique pour les familles. Si les « Ateliers de Marius » n'ont pu se réaliser cette année en raison des directives sanitaires, les enfants de 4-8 ans seront bientôt heureux de s'amuser avec deux nouveaux parcours-jeux d'observation dans les intérieurs historiques : *Un bestiaire dans le décor* et *Festin gourmand*.

Les familles étaient aussi invitées dans le contexte de l'Halloween à participer à un concours virtuel d'imagination ensorcelante... Le Grand défilé des souliers magiques était inspiré de la fabuleuse histoire de la chaussure à Maisonneuve. C'est malheureusement la seule activité de notre programmation éducative et culturelle en lien avec nos expositions temporaires qui s'est concrétisée. Nous espérons que le déconfinement et l'espoir de la vaccination nous ouvrirons de meilleurs jours.



## Communications

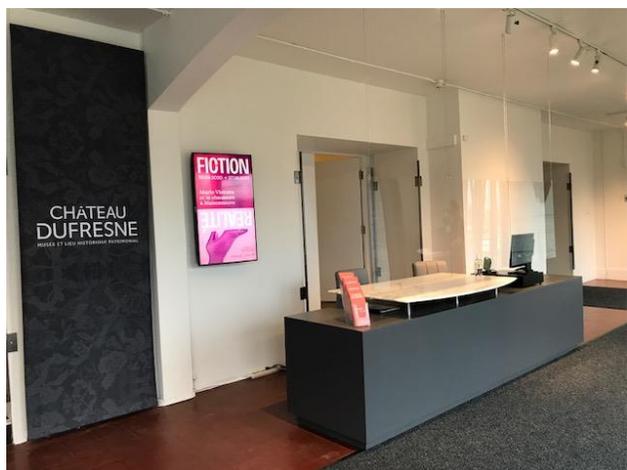


Nous voulions depuis longtemps moderniser nos plateformes numériques de communication, améliorer nos équipements pour les services d'accueil des publics et mettre en place un mode d'affichage promotionnel sur notre site extérieur afin de rendre le Musée plus hospitalier et accessible.

Ainsi, le Musée a travaillé à la refonte de son site Web avec la collaboration d'un jeune programmeur numérique de talent, Jim Sam Pam. En ligne depuis le 20 novembre, ce site est plus moderne, convivial, dynamique et il s'adapte à différents types d'écrans. Cette nouvelle plateforme favorisera le développement d'activités de médiation en ligne, une priorité dans le contexte de la pandémie.

Bien que très brève (une journée), la réouverture du Musée cet automne coïncidait avec le rafraîchissement du look de son espace d'accueil. Un nouveau système téléphonique, une nouvelle billetterie Posisoft, un écran électronique, ainsi que tous les équipements quant aux mesures sanitaires en vigueur figurent maintenant dans cet espace d'accueil des publics.

En matière d'affichage, les clôtures du site de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie-IX arborent maintenant un nouveau système d'affichage anti vandalisme pour promouvoir le monument historique, ses expositions temporaires et ses activités éducatives et culturelles.



Durant les mois de janvier à mars 2020, le Musée a continué d'offrir l'accès gratuit à chaque premier dimanche de chaque mois pour tous les résidents du Québec grâce au programme d'Aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM). Le Musée poursuit toujours son adhésion au Laissez-passer culturel (Canoo) de l'Institut pour la citoyenneté canadienne. Ces deux nouvelles mesures d'accessibilité connaissent un franc succès et elles viennent bonifier nos ententes de collaborations partenariales avec le Passeport MTL, le bon-rabais Activités et attractions pour les croisiéristes, le bon-rabais FADOQ, la carte Accès Montréal, la Tour olympique, la Carte Musées MTL et au nouveau Passeport Quartier olympique.

## Location des espaces

---

L'un des impacts du chantier de restauration et de la pandémie a été l'interruption de notre service de location des espaces de la résidence d'Oscar Dufresne et des jardins du Château pour des événements privés. La Société du Château Dufresne a dû s'abstenir de faire son habituelle soirée-bénéfice en décembre à cause des mêmes inconvénients.

Toutefois, la direction du Musée a participé cet automne à un segment du tournage de l'émission *99 raisons d'aimer Montréal* pour promouvoir le Château Dufresne en compagnie de l'auteur, conteur, metteur en scène et comédien Fabien Cloutier.



---

### Crédits des images

Guy L'Heureux	pages 2,3
Christian Carpentier	page 1
Sébastien Pépin	page 6
Société du Château Dufresne	pages 4, 5

### Prêteurs

Archives de la Ville de Montréal, Atelier d'histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque de l'Université McGill (Livres rares et collections spécialisées), cordonnerie Tony Pappas, Fort Henry National Historic Site of Canada, Université du Québec à Montréal (Service des archives et de gestion des documents), Université de Toronto (Thomas Fisher Rare Book Library), Société d'histoire et de généalogie de Yamachiche et les collectionneuses privées Louise Aubin, Pauline Gill de même que la famille Lanthier-Léger.

### Remerciements particuliers

La Société du Château Dufresne tient particulièrement à remercier l'écrivaine Pauline Gill, l'historienne Denyse Baillargeon, l'historien Paul-André Linteau ainsi qu'André Desaulniers, Manon Gauthier, Dominic Duford, Gabriel Harvey-Savard, Claire Lambert, Jacques Lemyre, François Mihos, Mario Robert et les résidences EN HARMONIE.

## **Organismes subventionnaires**

Association des musées canadiens, programme Jeunesse Canada au travail  
Bureau du député Alexandre Leduc  
Conseil des Arts de Montréal  
Entente de développement culturel entre la Ville de Montréal et le  
Ministère de la Culture et des Communications du Québec  
Patrimoines montréalais : une mise en valeur des quartiers  
Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM)  
Programme Médiations culturelles MTL  
Programme Initiatives collaboratives art-industrie-savoir en créativité numérique  
Ministère de l'éducation et Enseignement supérieur  
Emploi et développement social Canada  
Patrimoine canadien

## **Donations**

Robert Ascah  
Yann Le Hô  
Paul-André Linteau

## **Commanditaires**

CANIMEX Inc.  
Desjardins, Caisse populaire Hochelaga-Maisonneuve  
Encadrex  
Fillion électronique  
Quincaillerie de l'Est

## **Partenaires de service**

Université du Québec à Montréal  
Université de Montréal  
Agence TOPO  
Association québécoise du patrimoine industriel  
Carrefour Parenfants  
Carrefour familial Hochelaga  
Centre d'histoire de Montréal  
Festival art souterrain  
HACHEM  
Jardin botanique de Montréal  
La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve  
L'Escale famille  
Le Triolet  
Marchand de feuilles  
Musée McCord  
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal  
Régie des installations Olympiques  
Regroupement des musées d'histoire de Montréal

## **Conseil d'administration 2020**

### *Président*

Pierre Bélanger

### *Vice-président*

Serge Déry

### *Secrétaire*

Michel C. Bélisle

### *Trésorière*

Lisa Baillargeon

### *Administrateurs*

Rahel A. Haile

Yvon Brind'Amour

Éric Duguay

## **Conseillers.es scientifiques aux projets d'exposition**

Denyse Baillargeon, Isabelle Gournay, Paul-André Linteau

## **Comité de financement**

Michel C. Bélisle, Laurent Blanchard, Josie Verrillo

## **Comité Art-Industrie-Savoir**

Yves Bergeron, Marie-Thérèse Bournival, Raymond Montpetit

## **Équipe du musée**

Sous la direction générale de Manon Lapointe : Virginie Bourassa, Léonie Brochu, Cathyane Dufort, Camille Héту, Sandrine Laperrière, Audrey-Pier L'Italien, Laurie-Ann Norris.

Comptabilité : Mathieu Sévigny, gestion comptable SEVA

**Nos bénévoles** : Arthur Dang, Antonin Fiset, Blanche-Hélène Lessard, Olivier Mondor.

**La Société du Château Dufresne est membre** de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, du Regroupement des musées d'histoire de Montréal, de la Société des musées du Québec, de la Société des musées de Montréal, de Tourisme Montréal, de la Table de concertation de l'Arrondissement Hochelaga-Maisonneuve, du Réseau des femmes d'affaires du Québec et de la Fédération histoire Québec.



**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2020**

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2020**

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de  
**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour en assurer l'intégralité des produits de dons. Par conséquent, notre audit sur ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, les créances aux 31 décembre 2020 et 2019 et l'actif net présenté aux bilans aux 31 décembre 2020 et 2019 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

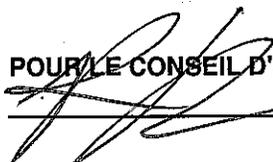
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.**

**BILAN**

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020 \$	2019 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	78 063	-
Débiteurs (note 4)	12 105	9 314
Subventions à recevoir	75 447	34 225
Subventions à recevoir afférentes aux immobilisations	71 463	68 686
Frais payés d'avance	8 054	5 535
	<u>245 132</u>	<u>117 760</u>
<b>SUBVENTIONS À RECEVOIR AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS</b>	113 115	184 597
<b>BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION- ACQUISITION (note 5)</b>	1 750	2 501
<b>IMMOBILISATIONS (note 6)</b>	482 842	466 498
<b>COLLECTION DUFRESNE ET AUTRES COLLECTIONS DU MUSÉE</b>	<u>577 253</u>	<u>577 253</u>
	<u>1 174 960</u>	<u>1 230 849</u>
	<u>1 420 092</u>	<u>1 348 609</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Découvert bancaire	-	10 178
Marge de crédit	-	30 944
Créditeurs (note 9)	29 887	26 753
Subventions reportées (note 10)	133 557	57 016
Portion à court terme de la dette à long terme (note 12)	84 150	77 905
	<u>247 594</u>	<u>202 796</u>
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 11)</b>	188 446	196 297
<b>DETTE À LONG TERME (note 12)</b>	<u>260 332</u>	<u>306 751</u>
	<u>448 778</u>	<u>503 048</u>
	<u>696 372</u>	<u>705 844</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	713 495	718 582
<b>NON AFFECTÉ</b>	<u>10 225</u>	<u>(75 817)</u>
	<u>723 720</u>	<u>642 765</u>
	<u>1 420 092</u>	<u>1 348 609</u>

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**  
  
 \_\_\_\_\_, administrateur

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	Investi en immo- bilisations \$	Non affecté \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Solde au début de l'exercice	718 582	(75 817)	642 765	630 500
Excédent des produits sur les charges	(8 921)	89 876	80 955	12 265
Remboursement de la dette à long terme	76 174	(76 174)	-	-
Augmentation de la dette à long terme	(36 000)	36 000	-	-
Diminution des subventions à recevoir afférentes aux immobilisations	(68 705)	68 705	-	-
Acquisition d'immobilisations	<u>32 365</u>	<u>(32 365)</u>	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>713 495</u>	<u>10 225</u>	<u>723 720</u>	<u>642 765</u>

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.****RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Subvention Ministère de la Culture et des Communications		
- Exposition permanente	148 872	79 621
Ville de Montréal (note 10)	96 053	113 694
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	44 452	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) (note 12)	25 000	-
Patrimoine canadien - Fonds d'urgence (note 10)	20 644	-
Association des musées canadiens (note 10)	15 243	9 870
Emploi d'été Canada	4 211	9 959
Emploi Québec	-	7 238
Droits d'entrée et écoles Montréalaises	4 420	40 375
Autres	2 484	3 496
Dons	625	5 045
Cartes musée	139	109
Location de salles	-	9 889
Boutique	-	51
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations (note 11)	7 852	8 179
	<u>369 995</u>	<u>287 526</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	117 559	143 532
Programmes publics, culturels et éducatifs	42 677	13 277
Frais - Studio Nincheri	35 872	8 894
Intérêts sur la dette à long terme	17 593	21 118
Amortissement des immobilisations	16 773	17 037
Honoraires professionnels	11 743	14 650
Frais de bureau et d'administration	9 702	8 767
Assurances	8 780	9 256
Télécommunications	7 157	6 971
Frais de conservation de la collection	5 762	11 034
Frais bancaires	3 854	8 166
Publicité, diffusion et promotion	3 610	4 282
Adhésion	2 846	1 833
Sécurité	2 299	2 391
Exposition permanente	1 851	1 324
Frais de contrat de location	862	2 127
Divers	100	157
Frais de location	-	445
	<u>289 040</u>	<u>275 261</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>80 955</u></u>	<u><u>12 265</u></u>

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020 \$	2019 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	80 955	12 265
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	16 773	17 037
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(7 852)</u>	<u>(8 179)</u>
	<u>89 876</u>	<u>21 123</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(2 791)	796
Subventions à recevoir	(41 222)	(7 907)
Frais payés d'avance	(2 519)	(242)
Marge de crédit	(30 944)	(46 001)
Créditeurs	3 134	(2 181)
Subventions reportées	<u>76 541</u>	<u>51 616</u>
	<u>2 199</u>	<u>(3 919)</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>92 075</u>	<u>17 204</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Diminution des subventions à recevoir afférentes aux immobilisations	68 705	65 778
Acquisition d'immobilisations	<u>(32 365)</u>	<u>(4 146)</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>36 340</u>	<u>61 632</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme	36 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(76 174)	(79 614)
Remboursement d'obligations découlant de contrats de location-acquisition	<u>-</u>	<u>(350)</u>
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	<u>(40 174)</u>	<u>(79 964)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DU DÉCOUVERT BANCAIRE</b>	88 241	(1 128)
<b>INSUFFISANCE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>(10 178)</u>	<u>(9 050)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>78 063</u>	<u>(10 178)</u>

## **SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2020**

---

#### **1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Société du Château Dufresne inc. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 26 octobre 1977. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu; il est exempté d'impôts.

Ses objets sont les suivants :

- mettre en valeur l'immeuble Château Dufresne comme bien culturel classé monument historique;
- assurer la conservation et la mise en valeur de la collection mobilière Dufresne;
- mettre en valeur la vocation muséale du Château Dufresne;
- produire seule ou avec d'autres organismes des expositions temporaires ou permanentes historiques ou d'oeuvres artistiques, littéraires ou d'un intérêt patrimonial;
- collaborer avec les organismes du milieu et les autorités municipales et gouvernementales de façon à faire du Château Dufresne un attrait de premier plan dans l'office récréo-touristique du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal.

#### **2 - CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

L'organisme montre un actif net non affecté cumulé de 10 225 \$ (75 817 \$ déficitaire en 2019) et un déficit de fonds de roulement de 2 462 \$ (85 036 \$ en 2019). La capacité de l'organisme à obtenir le financement nécessaire permettra de déterminer s'il est en mesure de poursuivre ses activités. La direction procède actuellement à l'élaboration d'un plan d'actions pour redresser la situation et assurer la pérennité de l'organisme. Les états financiers sont fondés sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle sous-tend que l'organisme sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

#### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2020**

---

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Droits d'entrée*

Les droits d'entrée sont constatés à l'admission des visiteurs.

*Location de salles*

Les produits de location de salles sont constatés lorsque la location a lieu.

**Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût se composent du découvert bancaire, de la marge de crédit, des créditeurs et de la dette à long terme.

**Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Immeuble	4 %
Améliorations locatives	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement de cafétéria	20 %

**Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition**

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Le coût correspond à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

		<b>Taux</b>
Caméras de sécurité	Amortissement dégressif	30 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

**Collections de la Société du Château Dufresne**

Les collections sont capitalisées au bilan. Aucun amortissement n'est calculé. Les collections sont comptabilisées au coût.

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2020**

---

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçu sous forme de services**

L'immeuble occupé par l'organisme ainsi que le terrain appartiennent à la Ville de Montréal. Ils sont loués à la société pour la somme de 1 \$ par année.

La ville prend à sa charge l'entretien de l'immeuble ainsi que les frais d'électricité et de chauffage. L'arrondissement prend à sa charge l'entretien extérieur du terrain.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent du découvert bancaire.

**4 - DÉBITEURS**

	2020 \$	2019 \$
Comptes clients	5 118	5 972
Taxes à la consommation	6 987	3 342
	<u>12 105</u>	<u>9 314</u>

**5 - BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

	2020		2019	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Caméras de sécurité	2 690	2 141	549	785
Matériel informatique	5 885	4 684	1 201	1 716
	<u>8 575</u>	<u>6 825</u>	<u>1 750</u>	<u>2 501</u>

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2020****6 - IMMOBILISATIONS**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	182 013	-	182 013	182 013
Immeuble	363 026	83 470	279 556	262 284
Améliorations locatives	24 011	21 468	2 543	3 179
Mobilier de bureau	44 493	33 126	11 367	14 208
Matériel informatique	24 303	18 870	5 433	2 401
Équipement de cafétéria	40 058	38 128	1 930	2 413
	<u>677 904</u>	<u>195 062</u>	<u>482 842</u>	<u>466 498</u>

**7 - COLLECTIONS DE LA SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE**

La collection Dufresne est constituée de tableaux, sculptures, meubles et autres objets d'art ayant appartenu à la famille Dufresne. La Collection est une donation de la Fondation Macdonald Stewart. Elle a été acquise par la Société Historique du Lac St-Louis de la succession de la veuve de Marius Dufresne.

La collection Nincheri est constituée de vitraux, de dessins et d'équipement ayant appartenu à l'artiste Guido Nincheri. La collection est une donation de la famille Nincheri.

**8 - MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge sur carte de crédit autorisée de 112 500 \$ au taux de 7,95 %. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et des créances et ce solde à 935 \$ au 31 décembre 2020. La convention est renégociable annuellement.

L'organisme dispose également d'une marge de crédit commerciale d'un montant autorisé de 40 000 \$ au taux de 2,45 % qui est inutilisée au 31 décembre 2020.

**9 - CRÉDITEURS**

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	13 592	6 980
Salaires et vacances	16 295	19 773
	<u>29 887</u>	<u>26 753</u>

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2020****10 - SUBVENTIONS REPORTÉES**

	Solde 31 décembre 2019 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Solde 31 décembre 2020 \$
Ville de Montréal	56 075	166 653	96 053	126 675
Patrimoine canadien	-	27 526	20 644	6 882
Association des musées canadiens	941	14 302	15 243	-
	<u>57 016</u>	<u>208 481</u>	<u>131 940</u>	<u>133 557</u>

**11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2020 \$	2019 \$
Solde au début de l'exercice	196 298	204 477
Amortissement	<u>(7 852)</u>	<u>(8 179)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>188 446</u>	<u>196 298</u>

**SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2020**

**12 - DETTE À LONG TERME**

	2020 \$	2019 \$
Emprunt d'un montant maximum de 473 340 \$, au taux de 3,98 %, garanti par une subvention à recevoir du même montant, remboursable par versements semestriels de 39 071 \$ incluant le capital et les intérêts, échéant en mai 2021 <sup>(a)</sup>	184 578	253 283
Emprunt à terme, garanti pour une somme de 175 000 \$ par un terrain et un immeuble d'une valeur comptable de 461 569 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,25 %, remboursable par versements mensuels de 1 633 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en décembre 2028 et renouvelé en janvier 2021	123 904	131 373
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes <sup>(b)</sup>	36 000	-
	344 482	384 656
Portion à court terme de la dette à long terme	84 150	77 905
	<u>260 332</u>	<u>306 751</u>

a) Cette dette est subventionnée et payée directement au prêteur par le ministère de la Culture et des Communications.

b) L'organisme a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. L'organisme prévoit rembourser ce prêt en totalité le 31 décembre 2022 et est raisonnablement certain de se conformer à toutes les conditions et de bénéficier d'une radiation de 20 000 \$. L'organisme a comptabilisé un montant de 20 000 \$ de subvention pour radiation du capital, un montant de 5 000 \$ de subvention sous forme d'un rabais d'intérêts sous le poste « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes » et un montant de 1 000 \$ sous forme de charge d'intérêts sous la rubrique « Intérêts sur la dette à long terme » dans ses résultats de l'exercice.

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2021	84 150
2022	123 516
2023	52 424
2024	14 174
2025	14 606
Autres	55 612

## SOCIÉTÉ DU CHÂTEAU DUFRESNE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

---

#### 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité à cause de son découvert bancaire, sa marge de crédit, ses créditeurs et sa dette à long terme.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des passifs financiers.

##### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses passifs financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur sa marge de crédit et sa dette à long terme.

#### 14 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour la location d'un photocopieur totalise 5 002 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	1 464
2022	1 464
2023	1 464
2024	610

#### 15 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.